



# Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2023-9-12-16 **Séance du** lundi 13 novembre 2023

# ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS INTERRELIGIEUX DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

#### PRESENTS:

BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, DA SILVA ADRIANO Valérie, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARTIN Monique, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Thomas

## **EXCUSES AVEC PROCURATION:**

ADRIAN Daniel donne procuration à BEHA Nicole BUFFA Jean-Claude donne procuration à ESCHLIMANN Michèle CLAUSS Robin donne procuration à KALTENBACH-ERNST Nathalie COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine DEBES Vincent donne procuration à SENE Marc DELATTRE Cécile donne procuration à ERBS André DILIGENT Danielle donne procuration à DREXLER Sabine DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves HOERLE Jean-Louis donne procuration à LEHMANN Marie-Paule JEANPERT Chantal donne procuration à MEYER Philippe JENN Fatima donne procuration à HOULNE Monique KLEITZ Francis donne procuration à PAGLIARULO Karine KLINKERT Brigitte donne procuration à MILLION Lara KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul LORENTZ Michel donne procuration à ISSELE Christelle MARAJO-GUTHMULLER Nathalie donne procuration à KRIEGER Laurent MATT Nicolas donne procuration à REYMANN Anne MAURER Jean-Philippe donne procuration à PFEIFFER Pascale OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence WOLF Etienne donne procuration à BIHL Pierre ZELLER Fabienne donne procuration à SCHILDKNECHT Jean-Luc

#### **EXCUSEE:**

**TENENBAUM Anne** 

#### **ABSENTS**:

HAGENBACH Vincent, MUNCK Marc

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-3-6-3 du 19 juin 2023 relative au fonds de soutien aux initiatives de dialogue interreligieux,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2023-1-6-1 du 6 février 2023 relative au budget primitif 2023 : politique du Patrimoine et du rayonnement alsacien,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis des Commissions Eurométropole de Strasbourg et Région de Colmar des 23 et 24 octobre 2023,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

## Attribue, au titre du Fonds InterReligieux :

- une subvention de fonctionnement de 1 500 € à l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine pour l'organisation d'une table ronde sur le thème : « L'Europe a-t-elle besoin des religions ? » Les crédits seront prélevés sur l'opération P261O003T80 (1234) 65 -65748-2011 ;
- une subvention de fonctionnement de 1 200 € à l'Amitié judéo-chrétienne de Strasbourg pour la création d'une exposition intitulée « Juifs et Chrétiens : plus proches que tu ne le penses ? ». Les crédits seront prélevés sur l'opération P2610003T80 (1234) 65 -65748-2011 ;
- une subvention de fonctionnement de 1 500 € à la Commune de Colmar pour la création du Calendrier interreligieux de Colmar 2024. Les crédits seront prélevés sur l'opération P2610003T80 (1233) 65 -657348-2011 ;
- une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'Association « Oasis de la rencontre » pour les festivités liées aux dix années du jardin interreligieux de la Meinau. Les crédits seront prélevés sur l'opération P261O003T80 (1234) 65 -65748-2011

Il est précisé que ces subventions feront l'objet d'un versement unique.

Adopté à l'unanimité 0 voix contre

0 abstention

1 non-participation au vote Eric STRAUMANN, Maire de la Commune de Colmar